

**L'Empire colonial français en Afrique : métropoles et colonies, de la
Conférence de Berlin (1884-1885)**

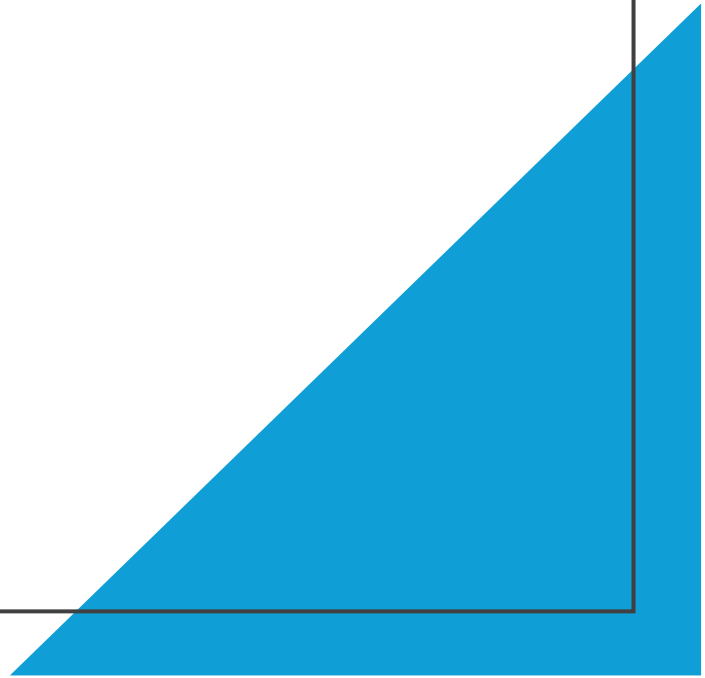
Méthodologie de la dissertation

Construire l'Empire colonial français en Afrique (1884-1962)

1. Contextualisation du sujet dans le cadre de la question de moderne
2. Construire un raisonnement historique

1- UN SUJET DANS LE CADRE DE LA QUESTION DE CONTEMPORAINE

**Sujet : Construire l'Empire colonial français en Afrique
(1884-1962)**



Une notion à maîtriser : l'Empire

Un empire est une entité politique expansionniste, ou avec un passé expansionniste, qui intègre des territoires et des populations divers, soumis à un gouvernement inégalitaire et différencié. D'abord dominé par le souvenir de l'Empire romain, le concept d'empire a évolué au fil des siècles pour intégrer des formations politiques toujours plus nombreuses. L'essor des empires coloniaux aux XIX^e-XX^e siècles a notamment constitué un moment important de réflexion sur l'impérialisme, indissociable de sa dénonciation, l'anti-impérialisme.



The screenshot shows the EHNE (Encyclopédie d'Histoire Numérique de l'Europe) website. The header includes the logo and navigation links: Accueil, Encyclopédie, Enseignants, Concours, Photographies & histoire, and Qui sommes-nous?. A search icon is also present. Below the header, a blue button labeled 'L'EUROPE POLITIQUE' is visible. The main content area has a breadcrumb trail: Accueil > Encyclopédie > Thématiques > L'Europe politique > Les modèles politiques pour faire l'Europe > Empires et impérialismes, histoire et définition. The article title is 'Empires et impérialismes, histoire et définition'. The introductory text asks: 'Romain, russe, napoléonien, comanche ou colonial : qu'est-ce qu'un empire ?'. The author's name, Clément FABRE, is displayed with a small red square icon.

EHNE ENCYCLOPÉDIE D'HISTOIRE
NUMÉRIQUE DE L'EUROPE

Accueil Encyclopédie Enseignants Concours Photographies & histoire Qui sommes-nous ? 🔍

L'EUROPE POLITIQUE

Accueil > Encyclopédie > Thématiques > L'Europe politique > Les modèles politiques pour faire l'Europe > Empires et impérialismes, histoire et définition

Empires et impérialismes, histoire et définition

Romain, russe, napoléonien, comanche ou colonial : qu'est-ce qu'un empire ?

■ Clément FABRE

<https://ehne.fr/fr/encyclopedie/th%C3%A9matiques/l%27europe-politique/les-modeles-politiques-pour-faire-l%27europe/empires-et-imperialismes-histoire-et-definition>

- **L'Empire français**

- Vue sous l'angle « des métropoles **et** colonies »



- **De l'histoire de la colonisation, à l'histoire coloniale**, renouvelée par l'approche de *la New imperial History*

Des démarches nouvelles

l'histoire connectée

Subaltern studies

Post colonial studies

- **Et des « sociétés coloniales »**



- **De la situation coloniale aux sociétés coloniales:** sortir du face à face colonisateurs/colonisés; comprendre le fonctionnement quotidien
- **les colonies ne sont pas seulement une émanation « d'une idée coloniale »;** La conquête débouche sur **l'instauration d'un ordre colonial**; une grande diversité de statut, qui joue une politique de la différence (« transaction hégémonique coloniale »)

**Dans un cadre
géographique spécifique
(France/Afrique)**

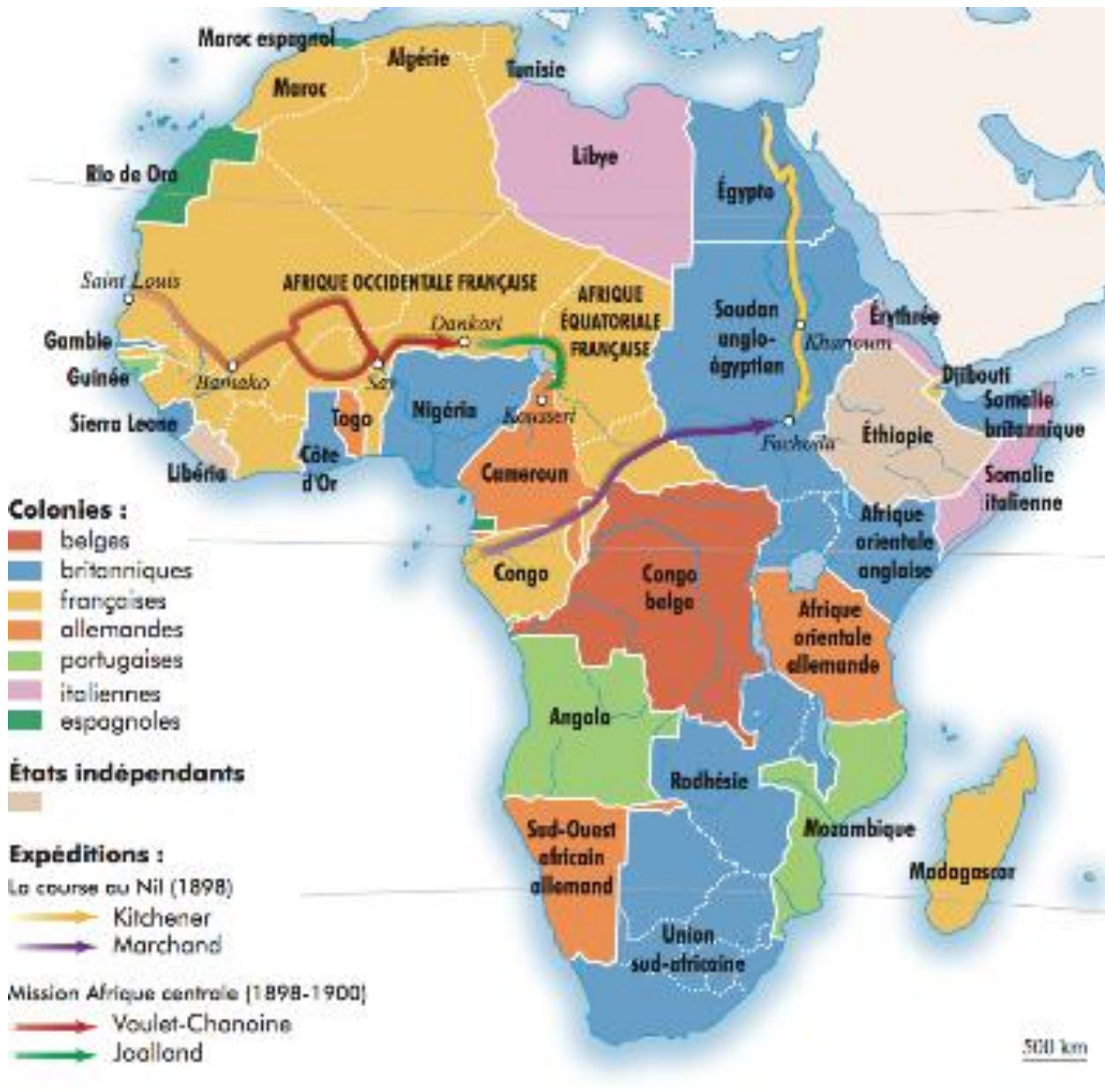


Un continent enjeu:

Des « règles du jeu au partage de l'Afrique »;
un processus d'allocation, délimitation puis
démarcation (Surun, 2020)

L'Afrique comme enjeu entre la Première
Guerre mondiale et la Seconde Guerre
mondiale

La fin des empires: décolonisation,
émancipation, désengagement impérial

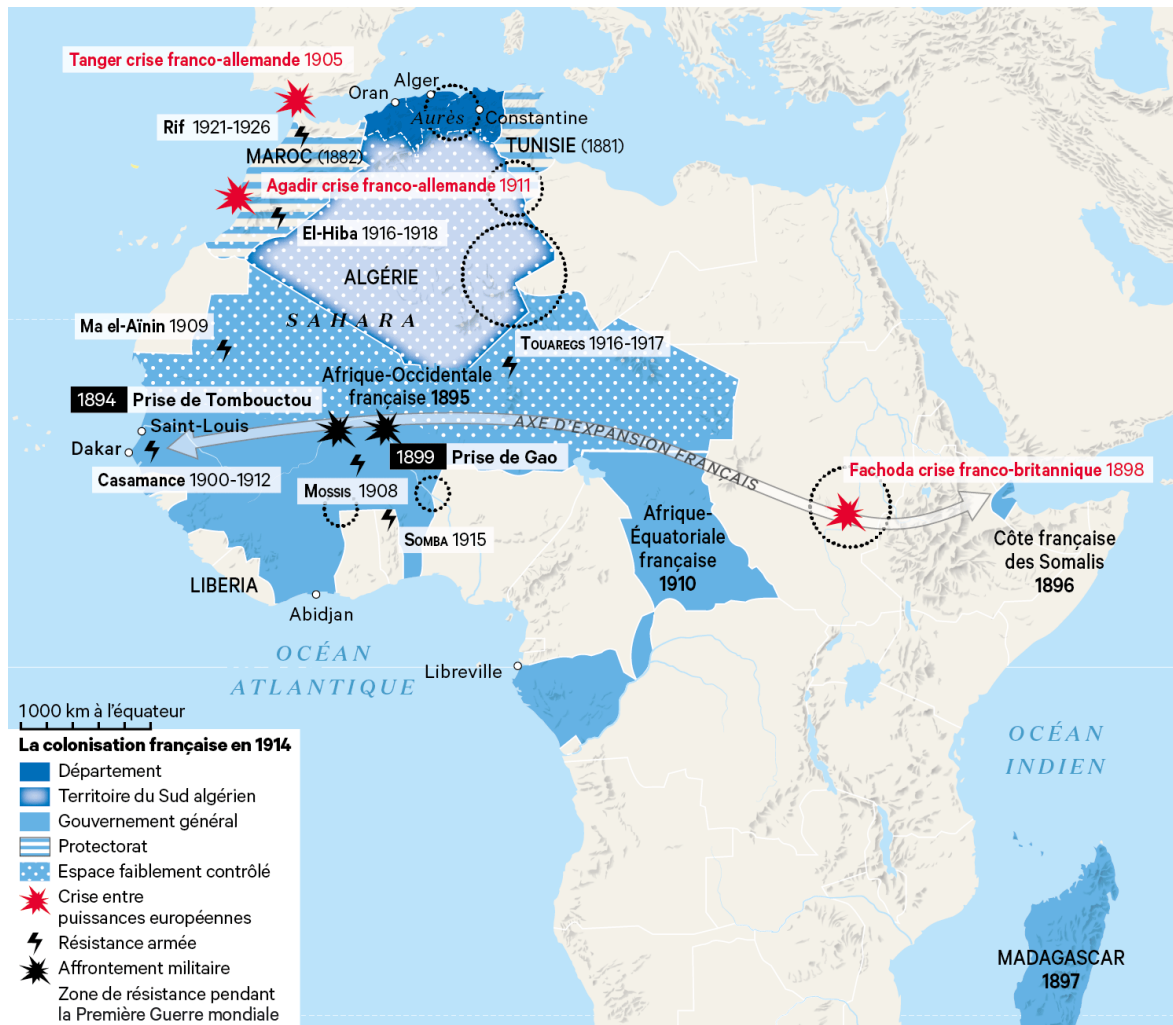


Au XIXe siècle, l'Afrique est le principal enjeu de la rivalité coloniale franco-britannique.

Le contrôle du haut Nil provoque l'incident de Fachoda à l'automne 1898. A cette date, la France s'est lancée dans la "course au Tchad", pour relier le Maghreb aux territoires conquis en Afrique équatoriale et occidentale (Dahomey, Niger, Congo).

Jusqu'en 1914, les deux puissances réalisent deux blocs quasi continus en Afrique. Les nations européennes se partagent ce qui reste du continent africain.

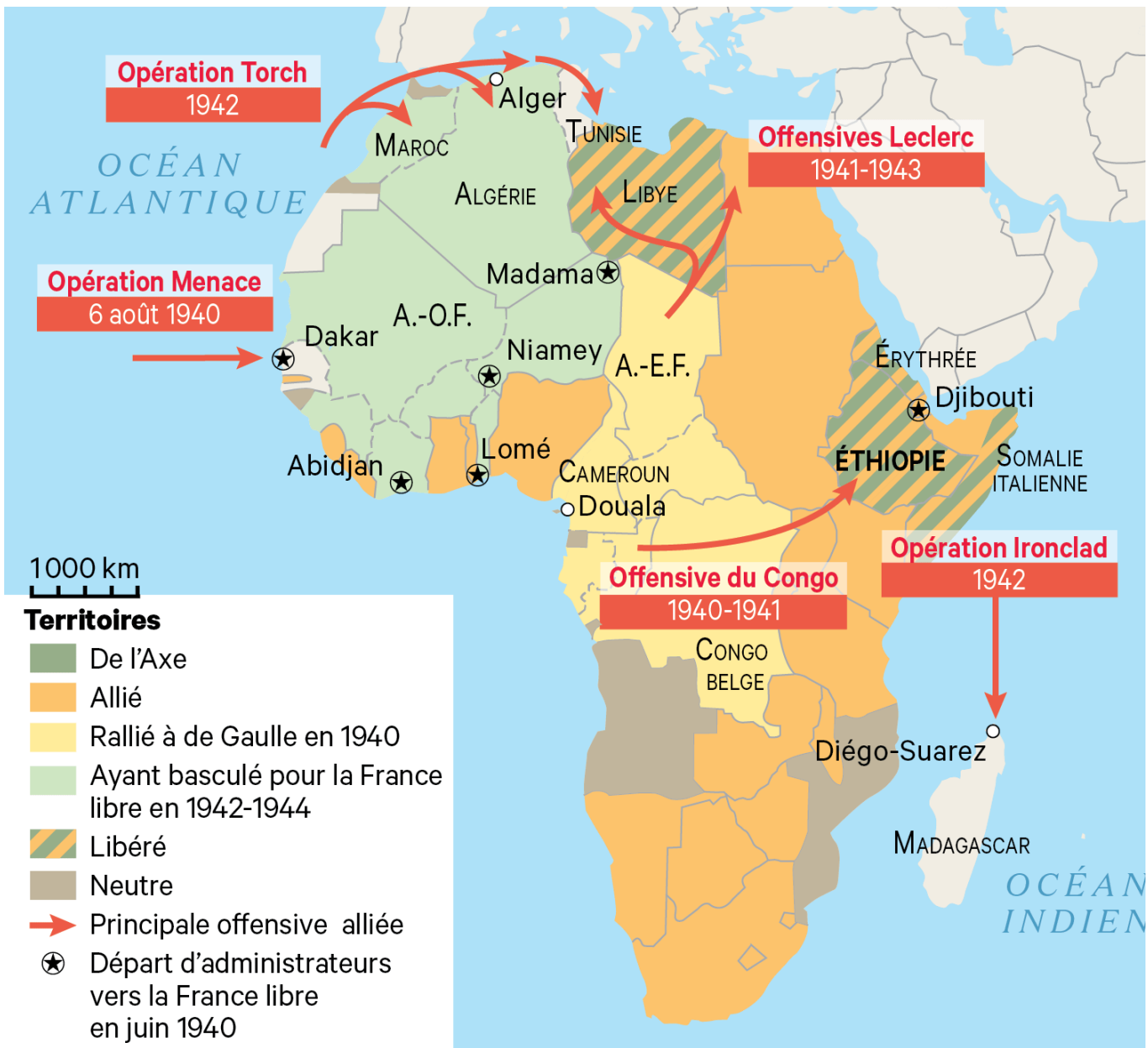
<https://www.lhistoire.fr/carte/le-partage-de-lafrique-en-1914>



En 1914, l'Afrique est presque entièrement colonisée et la France domine la partie ouest du continent. Le tracé des frontières est issu de nombreuses négociations (249 traités conclus entre la France et le Royaume-Uni de 1882 à 1908), mais aussi de conflits. En 1898, la crise de Fachoda oppose Français et Britanniques pour le contrôle du Haut-Nil et pour l'aboutissement de leurs projets d'expansion : la liaison Dakar-Djibouti pour les Français, l'axe Le Caire-Le Cap pour les Britanniques. Si l'événement est un échec diplomatique pour la France, cette dernière obtient néanmoins des territoires sahariens et peut ainsi relier ses possessions du Nord et de l'Afrique centrale. Dans cette entreprise de conquête, la France fait face à des mouvements de résistance, en particulier pendant le premier conflit mondial. Les populations locales tirent parti de l'affaiblissement du contrôle européen en temps de guerre. Les troubles touchent particulièrement les colonies françaises (Haute-Volta, Niger). L'enrôlement de soldats provoque des résistances locales, comme en 1916 dans les Aurès en Algérie.

<https://hisculture19.hypotheses.org/2142>

<https://www.lhistoire.fr/portfolio/carte-lempire-colonial-fran%C3%A7ais-en-afrique-en-1914>



La guerre bouleverse profondément l'Afrique coloniale. L'Empire français se divise : alors que les autorités de Vichy s'imposent en A.-O.F. et en Afrique du Nord, elles sont renversées dès août 1940 en A.-E.F. et au Cameroun qui offrent ses premières victoires à la France libre. Le Royaume-Uni voit son influence s'étendre à partir de 1941 : en Éthiopie, en Érythrée, dans la Somalie italienne, en Libye et à Madagascar à la suite des défaites des Italiens et de Vichy. Si la carte de l'Afrique se reforme quasiment à l'identique à la fin des combats, la guerre a profondément ébranlé l'ordre colonial. Carte parue dans l'Atlas historique mondial, page 520.

INSCRIRE SA REFLEXION DANS UN COURANT HISTORIOGRAPHIQUE

Ce que dit la note de cadrage :

* Une prise en compte des travaux récents de l'histoire globale et de l'histoire connectée.

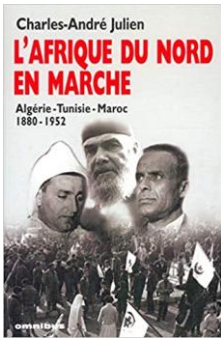
Plusieurs thématiques peuvent être développées autour de la question au programme : il s'agit, à propos d'un territoire déterminé et de ses habitants ainsi que d'exemples précis, de mobiliser des notions qui ont été travaillées par la riche historiographie de ces dernières décennies, et qui ont toutes été renouvelées par une perspective d'histoire globale et de croisement des regards, comme par celle de l'histoire connectée. Ces notions sont celles d'impérialisme colonial, de société coloniale et de décolonisation. Toutes ont leur portée et leurs limites.

Histoire globale : histoire qui cherche à dépasser les cadres nationaux ou régionaux, une histoire qui n'est plus eurocentrée (ou européenocentrée) comme elle l'a été pendant très longtemps. C'est le contraire de la micro-histoire.

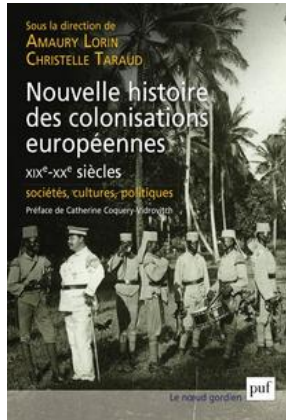
L'histoire globale repose sur l'idée que chaque évènement ne doit pas être étudié de façon isolé ni à l'échelle nationale ou régionale, mais envisagé comme la somme d'interactions entre différentes régions du monde. Cela permet de révéler les échanges, les circulations (de personnes, de biens, d'idées...) et les influences mutuelles des différentes sociétés à travers la planète.

L'histoire connectée : histoire qui étudie les connexions réelles, les rencontres et les situations de contact synchroniques entre des acteurs appartenant à des sociétés culturellement éloignées.

En 1997, Sanjay Subrahmanyam développe la *Connected History* dans « Connected Histories : Notes Towards a Reconfiguration of Early Modern Eurasia ? ».

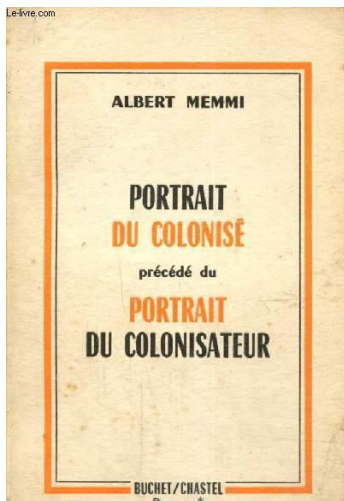


- De l'histoire de la colonisation, à l'histoire coloniale, renouvelée par l'approche de la *New imperial History*



- Des démarches nouvelles: les colonies ne sont pas seulement une émanation « d'une idée coloniale »; il s'agit aussi de réfléchir aux outils de l'Etat colonial

La conquête débouche sur l'instauration d'un ordre **colonial**; une grande diversité de statut, qui joue une politique de la différence (« transaction hégémonique coloniale »)



- De la situation coloniale « aux sociétés coloniales », comme un ensemble systémique

l'histoire connectée

Subaltern studies

Post colonial studies

- **Georges Balandier, “La situation coloniale. Approche théorique” (1951)** : texte fondateur, utile pour penser la colonisation comme un **rapport de force structuré** et non comme une simple expansion territoriale.
- **Frederick Cooper, *Colonialism in Question* (2005)** : ouvrage majeur pour éviter une vision téléologique de l’empire ; il insiste sur les catégories politiques, les circulations impériales et les interactions entre dominants et dominés.
- **Pierre Singaravélou, *Les empires coloniaux* (2013)** : synthèse importante qui replace l’histoire coloniale dans une perspective comparée, globale et historiographiquement renouvelée.
- **Pierre Singaravélou (dir.), *Atlas des empires coloniaux* (2019)** : très utile pour la question de la **construction spatiale** des empires, des frontières et des réseaux impériaux.
- **Camille Lefebvre, *Frontières de sable, frontières de papier* (2015)** : référence essentielle pour la **construction des territoires** coloniaux, des frontières et des souverainetés en Afrique de l’Ouest.

Ce que dit la note de cadrage :

*** Une prise en compte de la chronologie**

Il s'agit aussi de raconter une histoire, avec ses moments clefs et ses grands repères. La conférence de Berlin de 1884-1885, qui ouvre sur l'impérialisme colonial français et son heurt avec d'autres (comme lors de l'incident de Fachoda), mais aussi sur un tableau de l'empire colonial français en Afrique avant 1914, de sa composition et de son organisation juridique, institutionnelle et spatiale (départements d'Algérie, Afrique Occidentale Française, Afrique Equatoriale Française, protectorats, gouvernement par décret, Code de l'indigénat...). La conférence de Berlin permet notamment d'aborder le tracé des frontières, leurs logiques et la production de territoires qui au moment des indépendances (près de 70 ans après) se revendiquent des États-nations. On interroge aussi les limites de la domination française, une domination qui reste fragile et contestée (lutte de Samory Touré contre la pénétration française en Afrique de l'Ouest, révoltes de Madagascar de 1895 à 1906). L'aspect évolutif de cette domination et de ses contestations est aussi à prendre en compte au long de la période, avec la guerre du Rif (1921-1926), ainsi que l'affirmation et l'organisation d'élites contestataires au sein des colonies à l'image du Néo-Destour en Tunisie, puis la formation de futurs dirigeants comme Léopold Sédar Senghor et Félix Houphouët-Boigny. Au-delà de ces moments, le sujet invite à sortir du face-à-face entre colonisés et colonisateurs pour comprendre le fonctionnement quotidien de la société coloniale et de ceux qui la composent, dont les intermédiaires, les femmes et les chefs de village. Les candidats devront mettre l'accent sur les modalités de mise en valeur de l'Empire, les échanges économiques, sociaux et culturels entre les colonies et la métropole.

Rendre compte d'un processus



Politique

économique

culturel

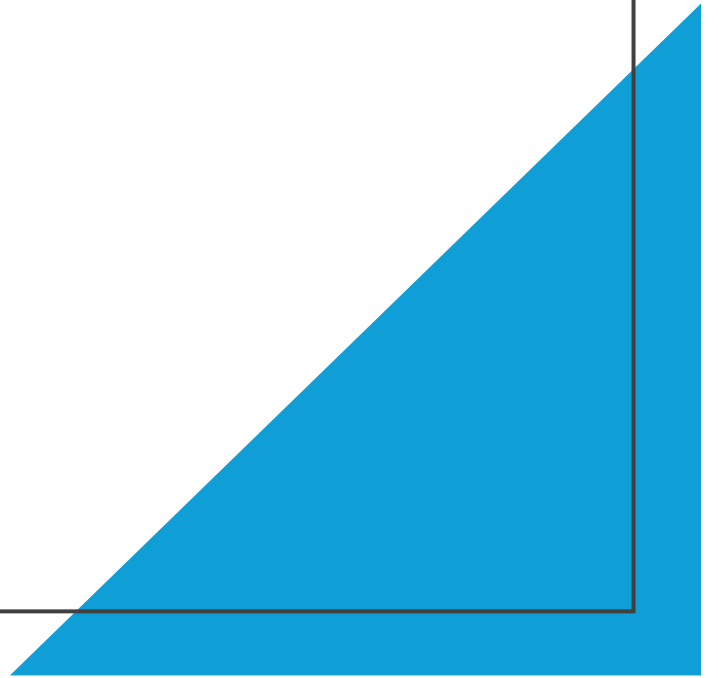
social



Dans un cadre global

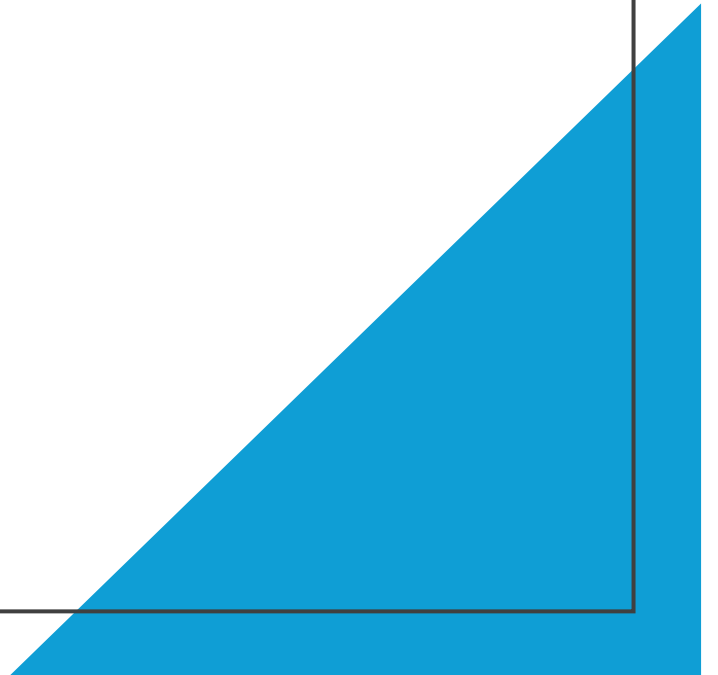
2- CONSTRUIRE UN RAISONNEMENT HISTORIQUE

**Sujet : Construire l'Empire colonial français en Afrique
(1884-1962)**



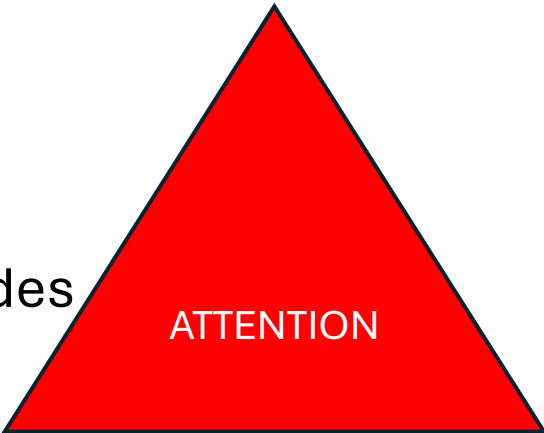
Analyser le sujet pour problématiser

Objectif : reprendre certains éléments clefs de l'analyse du sujet en identifiant les difficultés de l'exercice



Raisonner en histoire:

1. **Constat:** la dimension temporelle de l'histoire (identifier des périodes, des ruptures, des mutations)



ATTENTION

2. **Prendre garde au risque de la téléologie** se méfier de notre regard linéaire

- Il n'y a pas de plan d'ensemble de la colonisation (ce n'est qu'en 1894 qu'est créé un ministère des colonies)
- La colonisation est présente depuis des siècles: il n'est pas si évident pour les acteurs de penser les indépendances

3. **Prendre en compte l'évolution des cadres**

- La position des acteurs change
- Comme l'empire colonial Français

Chronologie

A partir de 1884-1885 : conférence de Berlin définit les règles pour établir une domination coloniale en Afrique, en mettant en avant le droit des puissances européennes installées sur le littoral d'étendre leur domination vers l'intérieur des terres jusqu'à rencontrer la « sphère d'influence » voisine. L'annexion ne peut être reconnue que par l'occupation effective du terrain, avec notification aux autres puissances colonisatrices des accords conclus avec les peuples locaux. La liberté de navigation sur les fleuves Niger et Congo, ainsi que la liberté de commerce dans le bassin du Congo sont garantis.

1962 : accords d'Évian

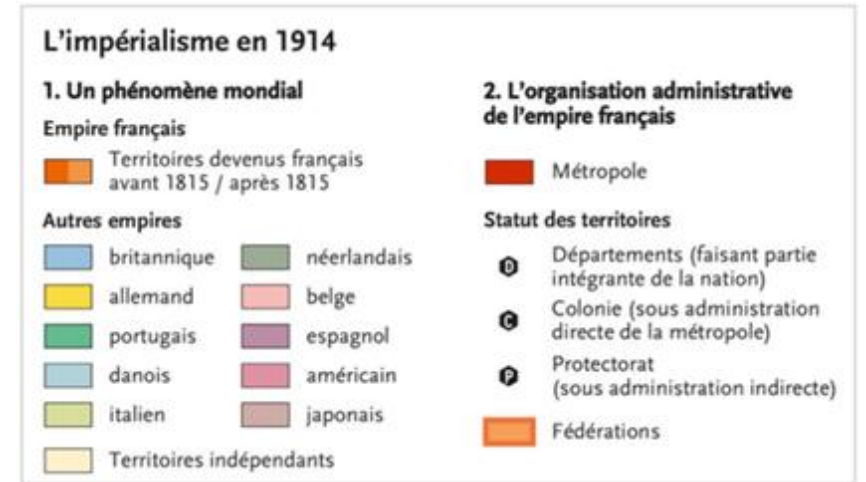
Les "accords d'Évian" comportent un accord :

- De cessez-le-feu
- Une procédure de transfert de souveraineté de la France à un nouvel État algérien dans le cadre d'une phase de transition, et la définition des rapports futurs entre les deux États.

L'espace concerné

Grande expansion de l'empire français sous le Second Empire et la IIIe République. On peut essentiellement différencier :

- les « anciennes colonies » (Martinique, Guadeloupe, Guyane et Réunion)
- les colonies plus récentes (Algérie depuis 1830, Nouvelle Calédonie, territoires qui composent l'Union indochinoise en 1887 conquis depuis 2d E, conquêtes en Afrique, Madagascar fin siècle)
- les territoires sous protectorat – qui ne sont pas des colonies - (par exemple la Tunisie après 1881)



Un terme central : « Construire »

L'infinifif du sujet est à interroger : il s'agit d'une action, donc d'une dynamique qui implique des acteurs pluriels, militaires, forces de l'ordre venues de métropoles, collaborateurs indigènes, supplétifs, etc.

L'infinifif permet de réfléchir aux actions plurielles menées, dans une perspective « dynamique » puisqu'il implique des contestations, des négociations, des adaptations.

Le cadre « en Afrique » implique de réfléchir aux différents statuts, colonie de peuplement, colonies, protectorats et à ce que cela implique dans les pratiques de maintien de l'ordre, d'administration, de régulation et de gestion de l'Empire et des sociétés qui y vivent .

Construire signifie d'abord **mettre en place une domination** : conquêtes militaires, traités, occupations, fixation des frontières (notamment à partir de 1884-1885 avec la conférence de Berlin).

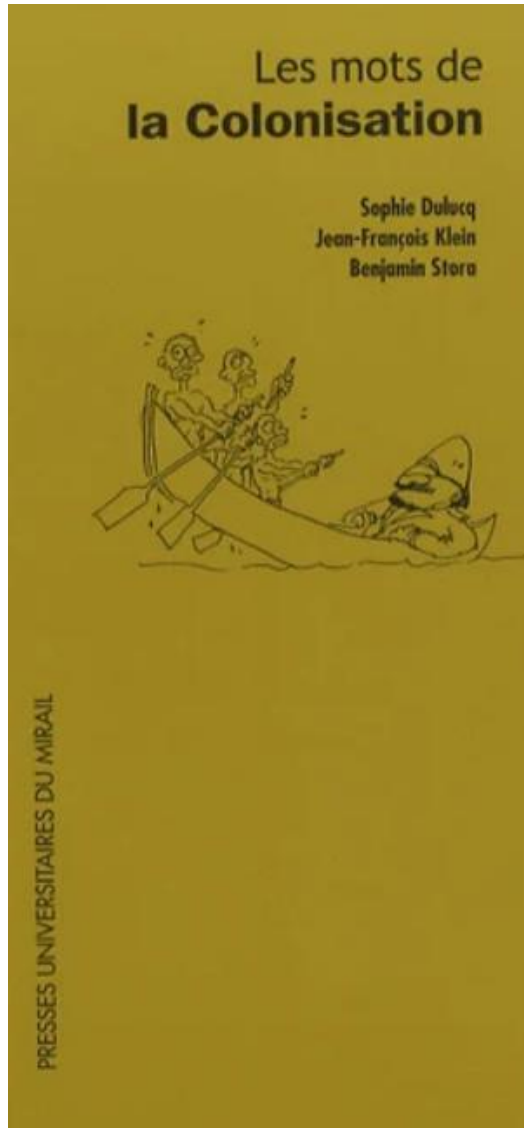
Cela implique ensuite **organiser et structurer l'empire** : création d'administrations (AOF, AEF), mise en place de cadres juridiques (indigénat), hiérarchisation des territoires et des statuts.

C'est aussi **exploiter et intégrer économiquement** les territoires : infrastructures, mise en valeur, extraction des ressources, insertion dans les circuits de l'économie coloniale.

Le terme inclut également une dimension **idéologique et culturelle** : discours de légitimation (mission civilisatrice), politiques d'assimilation ou d'association, encadrement des populations.

Enfin, construire signifie **faire face à des résistances et des reconfigurations permanentes** : résistances africaines, adaptations du pouvoir colonial, jusqu'aux dynamiques de décolonisation qui participent elles-mêmes à « reconfigurer » cet empire jusqu'en 1962.

Mots de la colonisation



Sous la direction de Benjamin Stora, Sophie Dulucq, et Jean-François.

Cet ouvrage est centré sur la colonisation des 19^e et 20^e siècles, qui a façonné la France contemporaine et sa relation à de nombreux pays du Sud. L'étude des discours constitue une entrée privilégiée dans la compréhension de ce passé tumultueux.

À travers l'analyse d'une centaine de mots - ceux des colonisateurs comme ceux des colonisés, mots de l'historiographie spécialisée, aussi -, où se côtoient *bled* et *brousse*, *nègre* et *néocolonialisme*, *opium* et *otages*, ce kaléidoscope linguistique veut permettre au lecteur d'appréhender la variété et la complexité des situations coloniales.

Vers une problématisation :

Entre 1884 et 1962, la construction puis le maintien de l'Empire colonial français en Afrique traduisent l'ambition d'une puissance impériale dont les modalités de domination se trouvent continuellement limitées par ses propres contraintes et par les résistances des populations colonisées.

Ce que dit le rapport de jury (session 2025)

On rappellera d'abord que ces bonnes copies sont des **copies structurées**, présentant des parties relativement équilibrées, avec des paragraphes nettement définis, articulés par des transitions, afin de faciliter la lecture et accentuer l'effet d'argumentation, propre à l'exercice. Le **propos** doit être mené de façon pédagogique, les idées illustrées d'exemples précis, contextualisés et développés, les **évolutions** pensées et nuancées selon les cas, sans occulter les possibles continuités. Le jury attend **une expression** claire, correcte du point de vue syntaxique, exempte de fautes de grammaire et attentive à bien orthographier les noms propres qui sont pourtant fréquemment malmenés. Il invite les candidats à proscrire l'usage systématique du futur proche qui finit par contaminer toute la copie, au détriment de la restitution fine des différents régimes temporels nécessaires à tout discours historique.

Les **bonnes copies** délivrent une définition claire et précise des termes du sujet est attendue dans l'introduction. Elles usent d'un **vocabulaire** précis permettant de décliner les différentes configurations à étudier, notamment « pacification », « émeute », « insurrection », « rébellion » etc. Ces copies ont su inclure les phases de conquête, de gestion quotidienne et de décolonisation, tout en traitant de l'ensemble des espaces géographiques et administratifs concernés en montrant les éventuelles particularités et/ou ressemblances, sans laisser de côté une région ou un statut particulier (protectorat, colonie de peuplement, colonie, mandat). On attendait également des candidats qu'ils soient en mesure

de mettre en avant la variété des adaptations administratives, comme les différentes fonctions et les différents échelons qui se déploient dans le maintien de l'ordre, mais aussi qu'ils puissent évoquer la variété des rapports sociaux qui s'établissent (pas seulement des rapports conflictuels et la confrontation entre administrateurs métropolitains et indigènes) et replacer leur propos dans les contextes économiques, sociaux et politiques des différents espaces concernés. La démonstration devait s'appuyer sur des **exemples** révélateurs. Une réflexion sur la nature des **sources**, et les images parfois très divergentes qu'elles donnent du traitement des indigènes, était souhaitable.

Le jury sanctionne le non-respect :

- Des attendus méthodologiques
- De la maîtrise de la langue.
- De la maîtrise des contenus.
- De la problématisation.

Le jury a également relevé des défauts récurrents. D'une manière générale, les **choix opérés doivent être justifiés**. C'est en particulier le cas du séquençage d'un plan chronologique, qui n'est que rarement explicité. De la même manière, invoquer **l'historiographie** n'a de sens que si ses apports sont développés et mobilisés au service de l'argumentation. Le « *name dropping* » ne présente donc pas d'intérêt. Les **introductions** sont fréquemment assez mal menées, sans souci pédagogique de l'explicitation du sujet et de la démarche, ne **délivrant par d'analyse des termes du sujet** suffisamment fine et rigoureuse pour en envisager toutes les facettes. L'utilisation d'un infinitif devait en l'occurrence inciter à un traitement dynamique du sujet, par l'action et donc par les acteurs. De même, le sujet a fréquemment été mal compris, une lecture trop rapide éliminant le « dans » au profit d'un seul « maintenir l'ordre colonial ».

Outre celles qui ne maîtrisent pas la forme d'une dissertation, les copies les moins satisfaisantes se contentent souvent de réciter les étapes de la conquête et les crises, font étalage de connaissances qui ne traitent le sujet que de façon marginale, ou alignent les « fiches » sans souci de répondre à la problématique. Or, **il faut ici rappeler l'importance de la problématique**, qui doit constituer un fil rouge dans la démonstration et aider le candidat à garder le cap du sujet. Autre défaut fréquent, la focalisation du propos sur une politique de maintien de l'ordre exclusivement par le haut, sans montrer les applications sur le terrain, les nécessaires adaptations et sollicitations des populations locales, acteurs participant à ce maintien de l'ordre, ni la diversité des acteurs qui ne se résument pas aux militaires venus de métropole. De même, il fallait impérativement éviter de globaliser le phénomène de colonisation, sans prendre en compte la diversité des statuts, à l'échelle des espaces coloniaux ou des sociétés coloniales, mais aussi proscrire les lectures misérabilistes ou téléologiques, susceptibles d'occulter les incertitudes ou la violence de certains combats. Enfin, les **conclusions** sont fréquemment bâclées, se contentant de résumer chacune des parties plutôt que de produire des éléments de réponse à la problématique qui permettent une prise de hauteur conclusive.

Le jury sanctionne :

- **L'absence de définition et de questionnement des termes du sujet.**
- **Une utilisation inappropriée de l'historiographie.**
- **Une absence de prise en compte de la diversité des situations et des acteurs.**
- **Une absence de réponse à la problématique en conclusion.**

Ce que dit le rapport de jury (session 2025)

- **En introduction** : (les écueils à éviter)

- ➡ Une introduction qui débute trop souvent par des expressions littéraires ou artistiques qui manquent d'originalité
- ➡ Une analyse du sujet qui manque de rigueur : définir les termes, ne signifie pas seulement donner la définition, mais la clarifier au regard des acteurs de l'époque et de l'historiographie récente.
- ➡ Utiliser un vocabulaire précis (les mots de la colonisation)
- ➡ Oubli de la problématique ou problématique mal construite : la problématique doit permettre au jury de comprendre le déroulé du développement.

Type de sujets	Ce qu'il faut comprendre	Ce qu'il faut faire	Ce qu'il faut éviter
Sujet « Tableau ». Il demande la présentation à une date, à un moment donné d'un pays, d'un continent ou du monde. La période peut être une date, une décennie ou une notion plus large ex, à la fin de guerre	Il demande la présentation, à un moment donné ou sur une période bornée, d'un espace ou d'un ensemble historique.	Décrire et analyser l'état de l'empire colonial français en Afrique sur la période donnée, en faisant apparaître ses structures, ses acteurs et ses logiques. Le sujet invite à montrer comment l'empire se met en place, s'organise et se transforme entre 1884 et 1962.	Faire un récit « catalogue » sans réflexion d'ensemble.
Sujet –évolution, chronologique Dans l'intitulé, ce type de sujet se repère souvent par le « de à » ou « depuis .. »	Il faut respecter les bornes chronologiques et dégager des forts dans la chronologie du sujet.	Il faut partir des bornes chronologiques du sujet pour montrer en quoi ces bornes sont pertinentes pour a réalisation du sujet.	Faire un récit linéaire sans réflexion d'ensemble. Il ne faut pas centrer le propos sur l'avant at l'après période.
Sujet comparatif : dégager les différences et les points communs des termes du sujet.	Il faut bien mettre en évidence la comparant et le comparé.	Pour cela, il faut expliquer pourquoi les éléments méritent d'être comparés.	Faire un plan en deux parties où le comparant et le comparé feraient l'objet d'une partie.
Le sujet analytique	Il faut expliquer le processus.	Il faut montrer comment l'empire est construit par la domination militaire, la mise en ordre administrative, l'exploitation économique et la légitimation idéologique.	Il s'agit d'analyser un phénomène, en décrivant ses origines, ses manifestations, ses évolutions ou ses conséquences.
Le sujet discussion		Plan dialectique qui évoque d'abord un premier aspect du sujet puis le nuance; possibilité d'un plan chrono-thématique	Dire tout et son contraire. Il faut apporter de la nuance dans les articulations
Le sujet « mise en relation »	Le sujet doit être mis en question.	Interroger les modalités, les limites et les contradictions de la construction impériale.	Se contenter d'énoncer que la France a “conquis” l'Afrique.

Introduction
Accroche brève, introduisant le sujet sans le faire dévier.
Analyse de tous les termes du sujet, interrogés ensemble
Bon cadrage du sujet, extension spatiale et thématique, pour éviter le hors-sujet et bien repérer l'intérêt du sujet
Lien avec l'historiographie
Une problématique adéquate, énoncée clairement et sans multiplier les questions. Elle est en lien avec la formulation du sujet.
Une annonce du plan parfaitement claire explicite, qui réponde à la fois au sujet posé, à la problématique choisie
Développement
Un plan est cohérent: il répond à la problématique et au sujet posé. Il y a une logique dans la démonstration (plan chronologique, thématique, chrono thématique) qui est justifiée et son choix est en lien avec les renouvellements historiographiques
Chaque partie est problématisée répondant ainsi au sujet
Le développement est organisé en parties et sous- parties, avec une idée générale, des arguments et des exemples
Exemples approfondies (présentation : qui / quoi / quand / où / comment)
Exemples emblématiques (archétypes) qui nourrissent le raisonnement sans uniquement l'illustrer
La présentation est soignée: saut de ligne entre chaque partie pour faire percevoir le plan de manière explicite
L'orthographe doit être soignée
Conclusion
Bref rappel du déroulé de la démonstration (pas une vague redite de l'annonce du plan en introduction).
Réponse claire et explicite au sujet qui vous est posé et à la problématique dégagée en introduction
Elargir éventuellement sur une thématique plus large ou terminer par une phrase marquante.